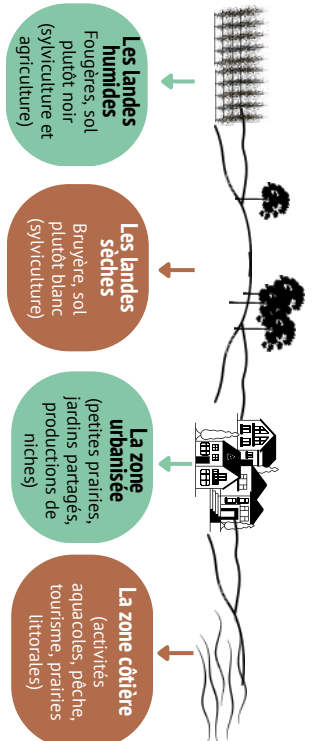




# VOLET AGRICOLE & FONCIER

Des terres propices à la production agricole, à condition d'une bonne maîtrise technique de la fertilité du sol et de l'irrigation.

4 zones agroécologiques



6 types d'activités agricoles et une diversité de productions

## GRANDES CULTURES

- 100 à 1000 ha
- Marché régional à international
- Difficultés: manque de main d'œuvre, transmission

## ÉLEVAGE

- Quelques 10 aines d'ha
- Marché local
- Difficultés: éloignement des abattoirs, prix bas, transmission

## MARAICHAGE SEMI-GROS

- 5-45ha cultivés
- Magasin à la ferme, circuits courts
- Difficultés: manque de main d'œuvre saisonnière, prix des amendements

## MARAICHAGE DIVERSIFIÉ

- <5ha, 0,5 à 1ha cultivés/an
- Vente directe et locale/AMAP
- Difficultés: intensif en travail et accès au foncier et au logement limités

## PRODUCTIONS DE NICHE

- <2ha
- Vente directe et locale/AMAP
- Difficultés: intensif en travail, accès à l'eau et au logement limités

## CENTRE EQUESTRES & PENSION ÉQUINES

- Non étudiés

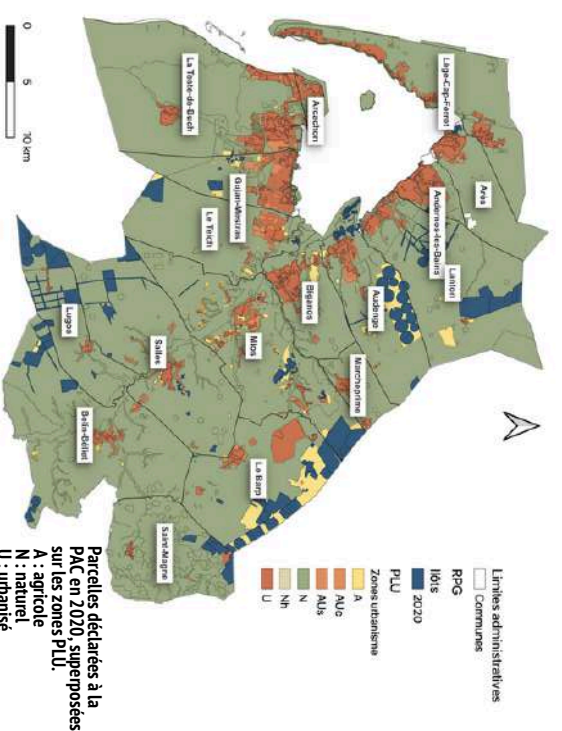


## Zoom sur les filières pêche et ostréiculture

- Des filières bien structurées (CRCAA / CDPMEM)
- Des enjeux communs à la filière agricole:
  - Valorisation des produits en vente directe
  - Structuration de l'offre pour approvisionner la restauration collective
  - Transformation (Ex: tunnel de surgélation)
  - ...

Un foncier agricole, rare, cher et difficile à transmettre

- Peu de transactions foncières: rétention et spéculation
- Concurrences d'usages: tissu urbain, forêt, pensions équines, etc.
- Difficulté à transmettre: inadéquation biens en vente/biens recherchés
- Contraintes réglementaires: difficulté à construire serres, hangars, bâtis d'élevage, logements, ...
- Faible mobilisation des mécanismes de veille et protection du foncier



Le PAT, une opportunité pour mettre en oeuvre une stratégie foncière afin de préserver et développer le foncier agricole, favoriser des pntx compatibles avec l'agriculture et accompagner les projets publics et privés

Une dynamique d'installation freinée par la difficulté d'accès au foncier

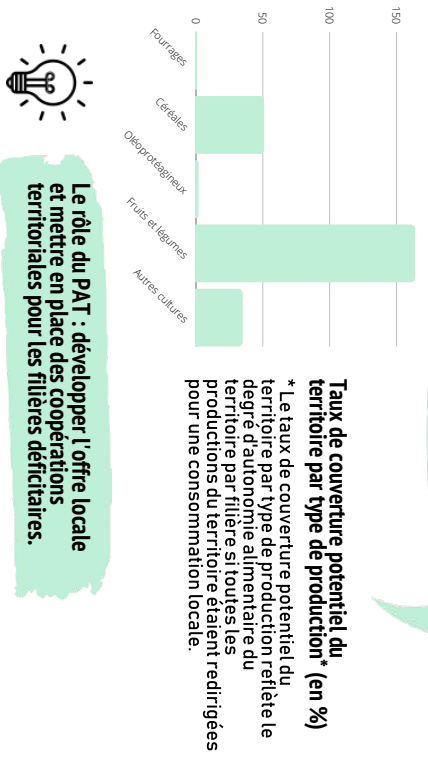
Profil des porteurs de projet:

**70** exploitations agricoles  
-57% entre 2010 et 2020  
*Recensement agricole 2020*

- Hors Cadre Familial, Reconversion professionnelle, Maraichage diversifié, petit élevage, production de niche
- Circuits courts et de proximité

4% de surface agricole soit 6 300 ha (RGA 2020)

Une production locale qui pourrait couvrir 14% du territoire.



Le rôle du PAT: développer l'offre locale et mettre en place des coopérations territoriales pour les filières détractées.



# VOLET ALIMENTAIRE

## TRANSFORMATION AGRICOLE & ALIMENTAIRE

Peu d'infrastructures de première transformation mais des besoins identifiés pour des unités locales.

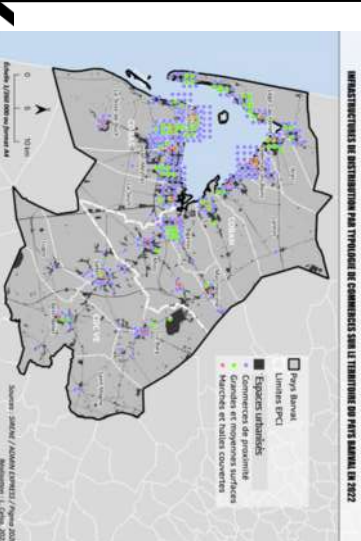
- Peu d'unités de première transformation (pas d'abattoir, de laiterie, peu de légumeries, un moulin Tissu plus dense d'unités de seconde transformation (boucherie, boulangerie...))
- Quelques unités artisanales qui ciblent la qualité et des pratiques durables de l'approvisionnement à la gestion des déchets.



## DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

Intérêt des distributeurs, artisans transformateurs, consommateurs pour des produits locaux mais méconnaissance de l'offre locale existante.

- Importance des GMS: principaux circuits d'approvisionnement des consommateurs.
- Importance des commerces de proximité pour une offre diversifiée en centre bourg
- Une offre alimentaire concentrée sur le pourtour du Bassin.
- Très bon maillage des marchés: facteur de lien social et d'un accès à une alimentation « fraîche » et « de qualité ».
- Des lieux de vente alternatifs proposant des produits locaux, plus difficiles à référencer (ventes à la ferme, magasins de producteurs, AMAP, commerces avec un approvisionnement local et bio).



13 hypermarchés  
49 supermarchés  
24 marchés

## CONSOMMATION ALIMENTAIRE

Accessibilité physique et économique à une alimentation saine, locale et de qualité inégale.

- Une demande forte pour des produits locaux.
- Une connaissance des producteurs locaux
- Une vigilance à apporter sur l'accessibilité à l'offre locale (points de vente mutualisés en centre bourg?)

De nombreuses initiatives recensées sur le territoire:

- Un réseau dynamique d'initiatives en faveur d'une alimentation locale et de qualité:
  - AMAP,
  - Inclusion sociale, Actions de sensibilisation des consommateurs
  - Marchés de producteurs, etc.
- Mais un manque de moyens: locaux, équipements, financements.

86% de la population vit sous le seuil de pauvreté (Insee 2019)

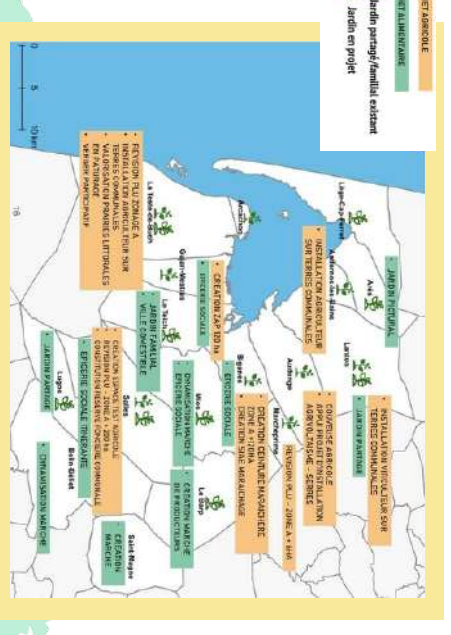
Le PAT, un outil pour développer, faire connaître et valoriser l'offre locale par la structuration de chaînes d'approvisionnement locales et la mutualisation d'outils de transformation pour réduire les coûts artisans/producteurs.



# PROJETS AGRICOLES & ALIMENTAIRES DES COLLECTIVITÉS

Des collectivités porteuses de projets agricoles et alimentaires:

- Développement et protection du foncier agricole (zonage PLU, ZAP)
- Réserve de foncier public
- Installation sur terre communale
- Accompagnement à l'installation agricole (Espace Test Agricole)
- Dynamisation de marchés/Création de marchés de producteurs
- Création de jardins partagés/solidaire



Le PAT, un levier pour favoriser les retours d'expériences et les échanges de 'bonnes pratiques'.

## La loi Egalim et les cantines scolaires

Une sensibilité historique portée à la provenance et la qualité de l'alimentation en restauration scolaire:

- 2011: Etat des lieux du fonctionnement de la restauration scolaire par le Pays Barval.
- 2013 à 2017: Dispositif d'accompagnement des cantines scolaires pour structurer un approvisionnement en produits de la mer bio et locaux.

Une démarche à poursuivre en favorisant un approvisionnement local:

- 2022: Etat des lieux en cours d'actualisation
- Une majorité de cuisines en gestion concédée.
- Loi Egalim inscrite dans le cahier des charges des cantines, Objectifs globalement respectés voire dépassés mais avec quel niveau de suivi? Un manque de structuration de l'offre locale adaptée à la restauration scolaire: volumes, régularité d'approvisionnement, prix.
- Une attente forte pour un approvisionnement local avec une diversité de définitions du LOCAL

Un cadre réglementaire avec des objectifs ambitieux pour la restauration collective

**Loi EGALIM (2020)**

- 50 % de produits de qualité dont au moins 20% de bio (d'ici 2022)
- Un menu végétarien par semaine (2021)
- Fin du plastique (2025).

Le PAT, lieu d'échanges et de formation pour atteindre les objectifs de la loi Egalim, structurer l'offre locale pour approvisionner les cantines. Avec l'objectif d'élargir la démarche aux établissements médico-sociaux, EHPAD...



# UN PAT, C'EST QUOI ?

Le Projet Alimentaire Territorial est prévu dans la Loi d'Avenir Agricole et financé par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et l'ADEME depuis 2014.

- Il s'agit d'un projet collectif de territoire réunissant l'ensemble des acteurs du "champ à l'assiette" : producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, collectivités territoriales, acteurs de la société civile...
- Le PAT poursuit l'objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires notamment en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts, les produits locaux dans la restauration collective ainsi qu'en favorisant l'accès à une alimentation de qualité et locale pour ses habitants, entre autres.

# ET LE PAT DU PAYS BARVAL ?

Le PAT du Pays BARVAL a pour objectif de développer une agriculture nourricière, durable et résiliente ainsi qu'une alimentation saine, suffisante et de qualité pour les habitants du territoire.

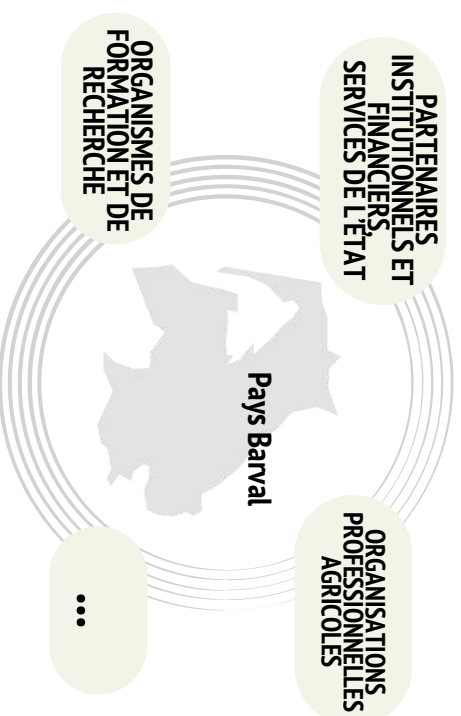
# LES DIFFÉRENTS TEMPS DU PAT

- 2018 Des réflexions initiées par le Collectif Aliment-Terre.
- 2021 Décision par les 3 EPCI du Pays Barval (COBAS, COBAN et CDC Val de l'Eyre) d'élaborer ensemble un PAT en associant les représentants des associations locales.
- 2022 Diagnostics foncier, agricole et alimentaire. Forum de lancement : partage des enjeux du territoire aux acteurs interrogés et ateliers de concertation pour élaborer le programme d'action du PAT.
- 2023 Approbation et mise en œuvre du 1er Plan d'actions 2023-2024. Obtention du label PAT émergent (niveau 1).
- 2024 Poursuite mise en œuvre Plan d'actions 2023-2024. Bilan et perspectives.



# PARTENARIATS

- De nombreuses compétences complémentaires (accompagnement à l'installation, à la transmission, accompagnement technique et financier, accompagnement des collectivités dans leur stratégie foncière, sensibilisation des habitants aux enjeux fonciers...)
- Un territoire peu investi car considéré comme peu agricole mais un intérêt marqué des partenaires pour le PAT.



Le PAT, une opportunité pour créer un dispositif multi-partenarial adapté au territoire.

# SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DE LA SITUATION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DU PAYS BARVAL

2022  
2023



Les 3 intercommunalités du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre (la COBAS, la COBAN, et la Communauté de Communes du Val de l'Eyre) ont décidé en 2021 de mener ensemble l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial.



3 EPCI  
17 communes  
190 000 habitants



Pays Barval

Diagnostic réalisé par le Pays Barval en partenariat avec l'Université Bordeaux-Montaigne et avec l'appui des bureaux d'étude Agrarian System consulting, Let's Food et Géomazone - 2022



Ce poster a été conçu à l'aide d'illustrations réalisées par Katemangostar, publiées sur Freepik. Crédits photos : SIBA/ B.RUIZ - Midi Prod/Patrice HAUSER - Pays BARVAL/S.MAZIN - Novembre 2022

! SNOON-ZELCTVANTNOO  
? NONN-TEZLCTVANTNOO  
VOUS SOUS ZELCTVANTNOO ?  
VOUS SOUS ZELCTVANTNOO ?  
VOUS SOUS ZELCTVANTNOO ?  
VOUS SOUS ZELCTVANTNOO ?

Contact : pat@paysbarval.fr

